

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2015-308 DU 03 JUIN 2015

portant approbation du budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique en République du Bénin ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n°2013-136 du 20 mars 2013 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes ;
- Vu** le décret n°2014-757 du 26 décembre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n°2007-648 du 31 décembre 2007 portant modification du décret n°2003-224 du 07 juillet 2003 portant approbation des statuts de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- Vu** Le procès-verbal de la session du 28 novembre 2014 du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- Sur** rapport du Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi et de l'Entreprenariat des Jeunes et des Femmes (MCMEEF) ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en ses séances des 18, 20 et 26 février 2015,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Est approuvé le budget prévisionnel, pour l'exercice 2015, de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 03 juin 2015

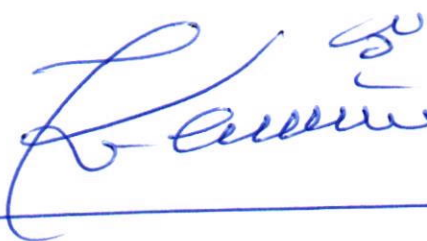
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et des Programmes de
Dénationalisation,

Le Ministre du Développement, de
l'Analyse Economique et de la
Prospective,



Komi KOUTCHE



Marcel Alain de SOUZA

Le Ministre Chargé de la Microfinance, de l'Emploi
et de l'Entreprenariat des Jeunes et des Femmes,



Marie-Laurence SRANON SOSSOU

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - HCJ 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MDAEP 2 - MEFPD 2 -
MCMEEF 2 - AUTRES MINISTERES 24 - SGG 4 - DGB-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 - BN-DAN-DLC 3 -
GCOMB-DGCCT- INSAE 3 - BCP- CSM-IGAA 3 - UAC-ENAM-FADESP 3 - UNIPAR-FDSP 2 - JORB 1.

